## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Version 5.2 Date de révision 23.06.2014 Date d'impression 21.08.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Tétrabromométhane

Code Produit : C11081 Marque : Aldrich

No REACH : Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car

cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le

tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien

l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure

No.-CAS : 558-13-4

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

: Sigma-Aldrich Chimie S.a.r.l

L'Isle D'Abeau Chesnes

F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER

Téléphone : +33 (0)4 74 82 28 40 Fax : +33 (0)4 74 95 68 08 Adresse e-mail : eurtechsery@sial.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel : I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

d'Urgence

Société

### **SECTION 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302 Irritation cutanée (Catégorie 2), H315

Lésions oculaires graves (Catégorie 1), H318

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), H335

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xn Nocif R22, R37/38, R41

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme

Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Aldrich - C11081 Page 1 de 8

H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un

équipement de protection du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Informations Additionnelles sur aucun(e)

les Dangers

### 2.3 Autres dangers - aucun(e)

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Synonymes : Carbon tetrabromide

Formule : CBr<sub>4</sub>

Poids moléculaire : 331,63 g/mol No.-CAS : 558-13-4 No.-CE : 209-189-6

Composants dangereux selon Réglement (EC) No 1272/2008

Composant		Classification	Concentration
Carbon tetrabromide			
NoCAS	558-13-4	Acute Tox. 4; Skin Irrit. 2; Ey	e <= 100 %
NoCE	209-189-6	Dam. 1; STOT SE 3; H302,	
		H315, H318, H335	

### Composants dangereux selon Directive 1999/45/EC

Composant		Classification	Concentration	
Carbon tetrabromide				
NoCAS	558-13-4	Xn, R22 - R37/38 - R41	<= 100 %	
NoCE	209-189-6			

Pour le texte complet des mentions de danger-H et des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

### **SECTION 4: Premiers secours**

### 4.1 Description des premiers secours

### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

### En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

### En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

Aldrich - C11081 Page 2 de 8

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires donnée non disponible

#### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Movens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, bromure d'hydrogène gazeux

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### 5.4 Information supplémentaire

donnée non disponible

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière. Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Pour les précautions, voir section 2.2

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	NoCAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base	
Carbon tetrabromide	558-13-4	VME	0,1 ppm 1,4 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionelle aux agents chimiques en France (INRS)	
	Remarques	Valeurs limites indicatives			

Aldrich - C11081 Page 3 de 8

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### Équipement de protection individuelle

### Protection des yeux/du visage

protection faciale et lunettes de sécuritéUtilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

#### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant ). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Contact total

Matériel: Caoutchouc fluoré épaisseur minimum: 0,7 mm Temps de pénétration: 480 min

Matériel testé : Vitoject® (KCL 890 / Aldrich Z677698, Taille M)

Contact par éclaboussures Matériel: Caoutchouc fluoré épaisseur minimum: 0,7 mm Temps de pénétration: 480 min

Matériel testé :Vitoject® (KCL 890 / Aldrich Z677698, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scenario d'utilisation.

#### Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect Forme: cristallisé

Couleur: incolore

b) Odeur donnée non disponiblec) Seuil olfactif donnée non disponible

Aldrich - C11081 Page 4 de 8

d)	рН	donnée non disponible		
e)	Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: 88 - 90 °C - lit.		
f)	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	190 °C - lit.		
g)	Point d'éclair	donnée non disponible		
h)	Taux d'évaporation	donnée non disponible		
i)	Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible		
j)	Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible		
k)	Pression de vapeur	donnée non disponible		
l)	Densité de vapeur	donnée non disponible		
m)	Densité relative	donnée non disponible		
n)	Hydrosolubilité	donnée non disponible		
o)	Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 2,8		
p)	Température d'auto- inflammabilité	donnée non disponible		
q)	Température de décomposition	donnée non disponible		
r)	Viscosité	donnée non disponible		
s)	Propriétés explosives	donnée non disponible		
t)	Propriétés comburantes	donnée non disponible		
Autres informations concernant la sécurité				

### **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

donnée non disponible

### 10.1 Réactivité

9.2

donnée non disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

donnée non disponible

### 10.4 Conditions à éviter

donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts, Des bases fortes, lithium

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

Aldrich - C11081 Page 5 de 8

### **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - rat - 1.800 mg/kg

DL50 Intraveineux - souris - 56 mg/kg

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

donnée non disponible

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

donnée non disponible

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

donnée non disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

donnée non disponible

### Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à

0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

### Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Inhalation - Peut irriter les voies respiratoires.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

### Danger par aspiration

donnée non disponible

#### Information supplémentaire

RTECS: FG4725000

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Foie - Irrégularités - Basé sur l'évidence de l'effet sur l'Homme

### **SECTION 12: Informations écologiques**

### 12.1 Toxicité

donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

#### 12.6 Autres effets néfastes

donnée non disponible

Aldrich - C11081 Page 6 de 8

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### **Produit**

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombusion et d'épuration.

#### Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 2516 IMDG: 2516 IATA: 2516

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: TÉTRABROMURE DE CARBONE IMDG: CARBON TETRABROMIDE

IATA: Carbon tetrabromide

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 6.1 IMDG: 6.1 IATA: 6.1

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: III IMDG: III IATA: III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Marine pollutant: yes IATA: no

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

### **SECTION 15: Informations réglementaires**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

## 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

donnée non disponible

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

#### **SECTION 16: Autres informations**

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Acute Tox. Toxicité aiguë

Eye Dam. Lésions oculaires graves H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Skin Irrit. Irritation cutanée

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

Xn Nocif

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

Aldrich - C11081 Page 7 de 8

R41 Risque de lésions oculaires graves.

### Information supplémentaire

Copyright 2014 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Aldrich - C11081 Page 8 de 8